

Comprendre le fonctionnement global de l'estuaire pour une application cohérente des réglementations

Mars 2017

Nolwenn BRIAND

Mission estuaire de la Seine

DREAL Normandie



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Présentation

- Les enjeux de l'estuaire
- Les outils réglementaires en place
- Un exemple de complexité de la mise en œuvre : la gestion des prairies subhalophiles au sein de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Seine
- Perspectives



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

L'estuaire, porte d'entrée de l'axe stratégique Vallée de la Seine

- Enjeux socio-économiques :
 - Deux ports d'importance internationale, premiers pour l'approvisionnement énergétique au niveau national et accueillant 60 % du trafic conteneurisé de marchandises
 - Concentre les activités industrielles de la vallée de la Seine
 - Près d'un quart de la population de la Normandie riveraine de l'estuaire
- Enjeux environnementaux :
 - espace de transition, mosaïque de milieux et d'habitats très riches
 - diversité exceptionnelle d'espèces et voie de migration pour l'avifaune (337 taxons recensés, une centaines d'espèces communautaires dont le butor étoilé, le râle des genêts, la spatule blanche...),



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

La recherche d'un équilibre entre les différentes fonctions de l'estuaire passe par une connaissance approfondie de son fonctionnement basée sur une recherche scientifique pluridisciplinaire, pour :

- Répondre à des questions complexes
- Éclairer les choix publics et privés en matière d'investissements
- Soutenir des aménagements au niveau national et/ou européen
 - Apprécier les impacts et les incidences
 - Les atténuer ou les compenser
- Parvenir à une gestion globale et intégrée
- Répondre à la question « Quel estuaire voulons-nous ? »

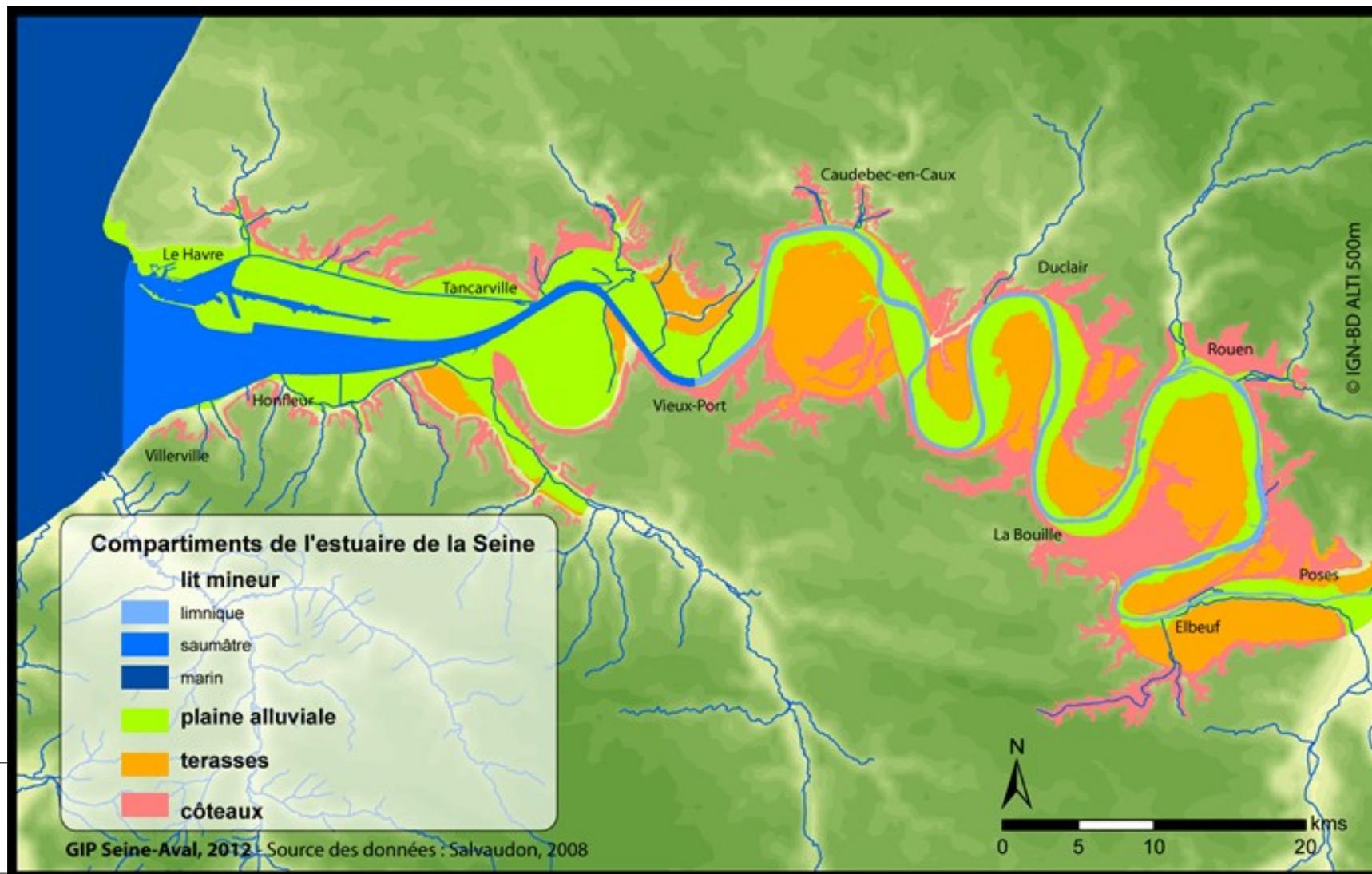


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

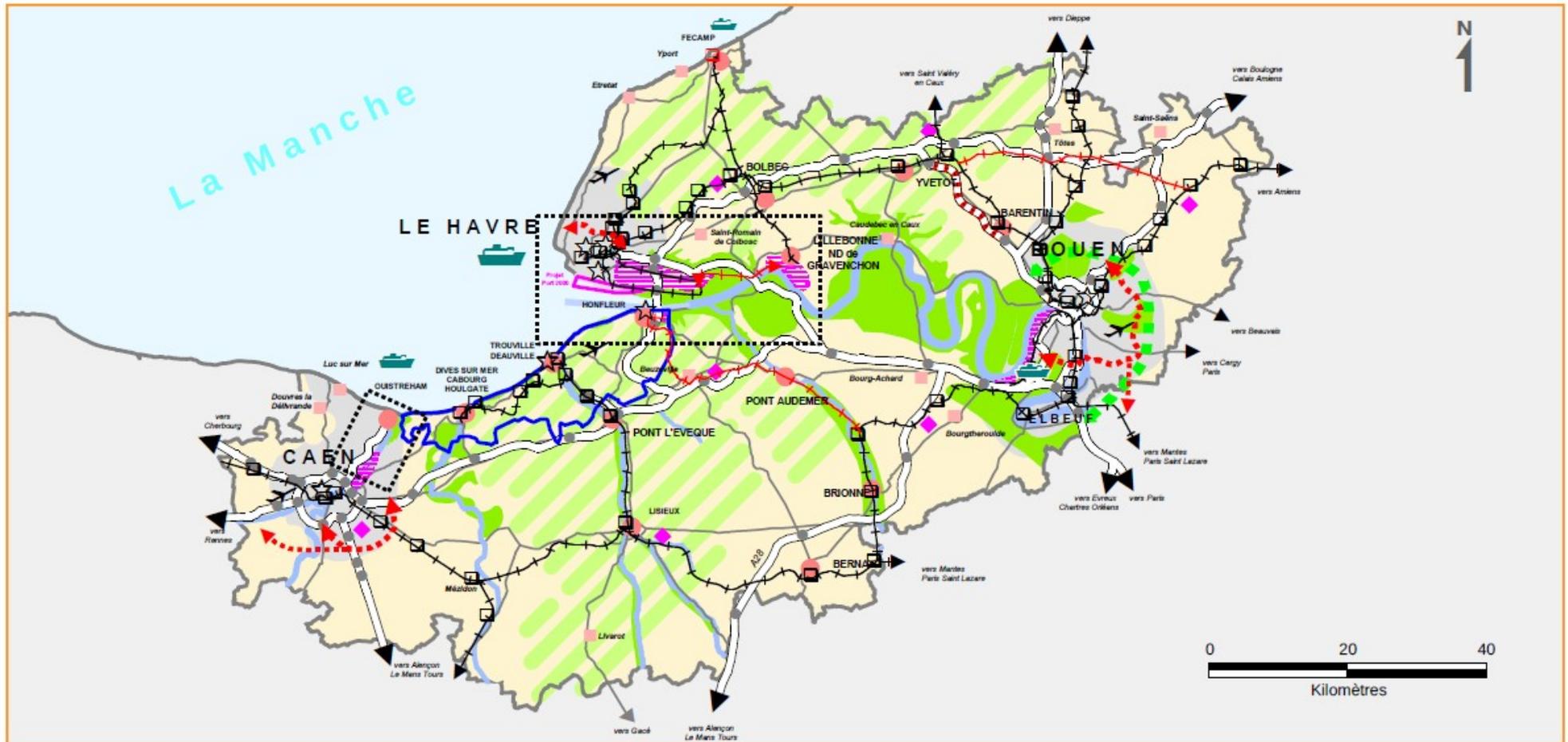
NORMANDIE

Des réglementations aux objectifs et aux échelles différentes s'appliquent sur cet espace



La Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine

Les orientations générales d'aménagement



AIRES GEOGRAPHIQUES

- périmètre de la DTA
- Délimitation de l'espace arrière littoral du Calvados
- espaces stratégiques (détails disponibles dans le document d'étude DTA)

ESPACES À PROTÉGER

- Espaces naturels majeurs
NB : certains espaces remarquables ne sont pas figurés à cette échelle.
- Espaces naturels et paysagers significatifs
- Ceinture verte de l'agglomération Rouennaise

ARMATURE URBAINE

- Grandes agglomérations (aires des pôles urbains de Caen, Rouen et Le Havre)
- Villes moyennes
- Autres pôles locaux
- Secteurs stratégiques de recomposition urbaines

LES GRANDS ESPACES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Principaux secteurs de développement d'activités industrialo-portuaires
- Secteur stratégique d'activités fortes consommatrices d'espace (logistique, industrie)

LES INFRASTRUCTURES DE DÉPLACEMENT

- grandes liaisons routières (2X2 voies) et points d'échange
- en projet
- réseau routier principal
- contournement d'agglomération
- voies ferrées et gares voyageurs
- voies ferrées à créer ou à renforcer
- ports
- voies navigables (Seine, Orne)
- aéroports

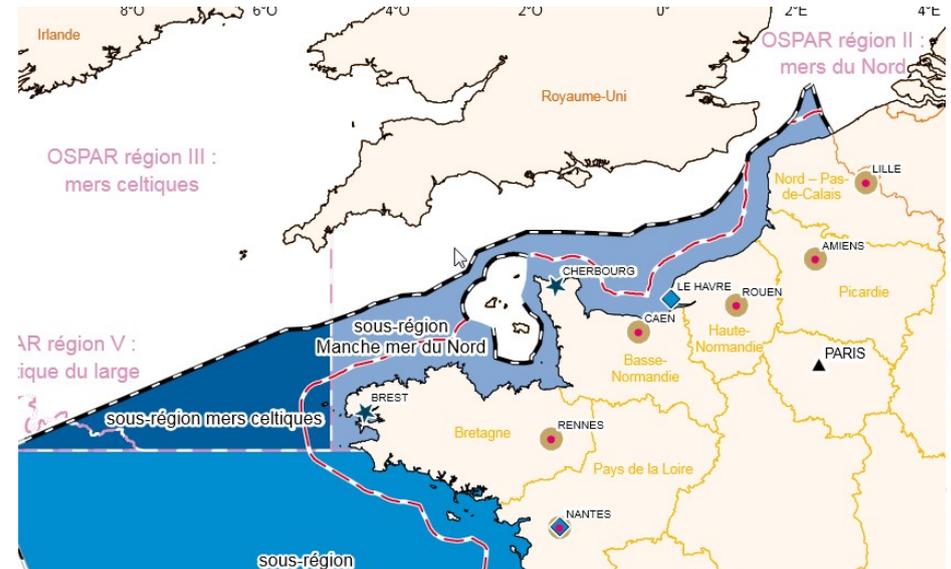
Sources : DREAL Haute-Normandie | IGN BDCARTO® 2008
Dossier DTA approuvé par décret du 10 juillet 2006
© DREAL de Haute-Normandie - MAGD - Janvier 2010

La directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de Seine

- Des orientations opposables aux documents de planifications, organisées en 3 grands objectifs :
 - Objectif 1 : Renforcer l'ensemble portuaire Normand dans le respect du patrimoine écologique des estuaires
 - Objectif 2 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages, prendre en compte les risques
 - Objectif 3 : Renforcer les dynamiques de développement des différentes parties du territoire

Des objectifs 1 et 2 qui nécessitent une bonne compréhension du fonctionnement environnemental de l'estuaire

A articuler avec les outils de protection des eaux terrestres et marines



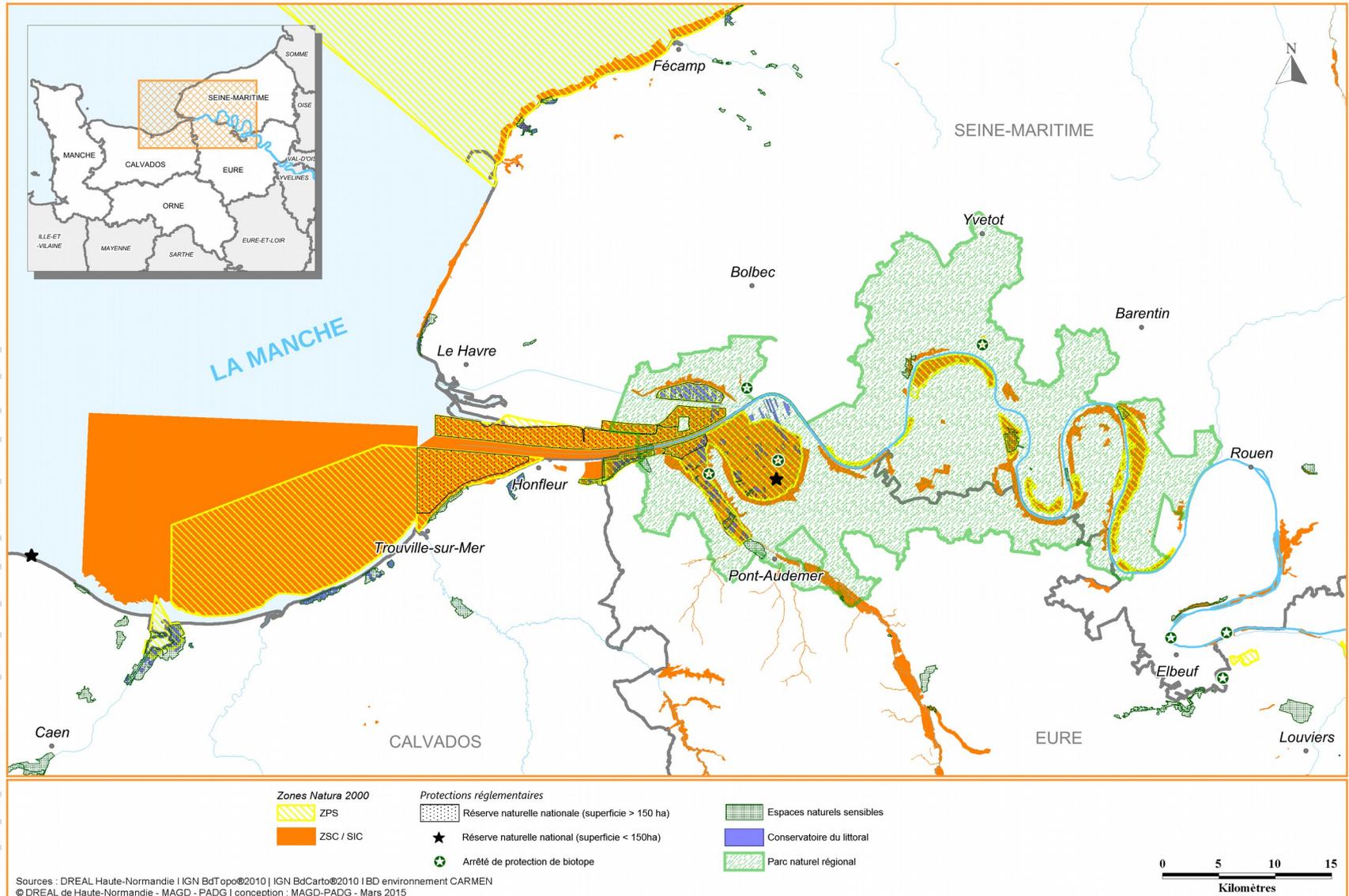
- Application de la directive cadre sur l'eau à l'échelle du bassin :
 - Un organe de gouvernance : le comité de bassin
 - Un Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion des eaux (SDAGE) et son programme de mesure validé et approuvé par le comité
 - Parmi les mesures : objectif de gestion et protection des zones humides, qui présentent des fonctions spécifiques dans l'estuaire
- Application de la directive cadre sur le milieu marin, à l'échelle de la façade
 - Instance de concertation : le conseil maritime de façade et le comité de bassin pour les eaux littorales
 - Un programme d'action pour le milieu marin (PAMM) élaboré et approuvé par l'État, intégré au futur Document Stratégique de Façade
 - A l'embouchure ; le bon état des masses d'eau côtières lié au fonctionnement estuarien

Plusieurs actions contributrices de l'État et ses agences, non spécifiques

- Action au titre des ICPE : réduction des rejets, recours aux meilleures technologies
- Enregistrement et mémoire des sites et sols pollués, intervention publique pour supprimer les risques immédiats pour la santé et l'environnement
- Plan « ECOPHYTO » : réduction herbicides, fongicides
- Plan « PCB » : mesures, études, recherche et élimination des appareils électriques aux PCB
- Plan régional « Santé-environnement » n°2 puis 3 : réduction des substances toxiques dans l'air, prévention de la légionellose,
 - La définition des flux, des temps de résidence des polluants et la compréhension des effets des différentes substances chimiques sur les écosystèmes estuariens peut induire des actions spécifiques

Un panel d'outils de protection de la biodiversité

Les protections de l'environnement et des paysages de l'estuaire de la Seine



K:\NATURE_EAU_SITE_PAYSAGE\2015\2015-43_Estuaire_Seine_Protect_Envir_A3.wor



Direction région
de l'Environnement
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

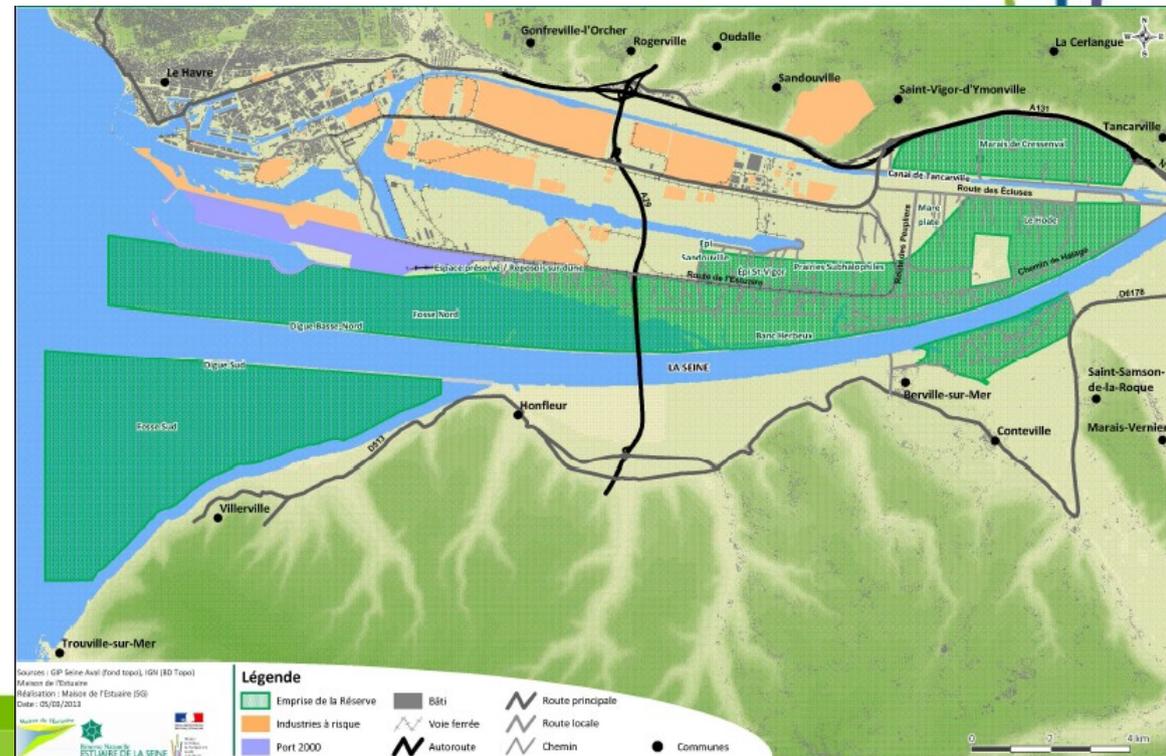
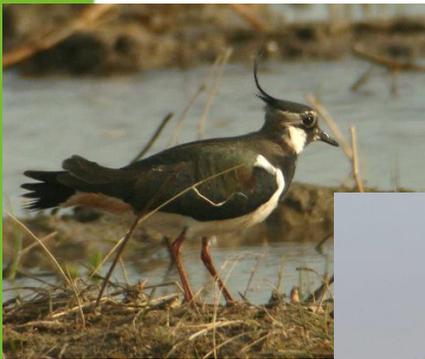
Un panel d'outils de protection de la biodiversité

- Ces zonages environnementaux disposent chacun de leur propre outil de gestion :
 - Zones Natura 2000 : Documents d'objectifs
 - Directive Oiseaux : Zones de protection spéciales
 - Directive Habitat, Faune, Flore : Sites d'intérêt communautaires
 - Les réserves naturelles nationales : Plans de gestion
 - La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine
 - La réserve naturelle nationale du Marais Vernier
 - Le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
 - Nouvelle charte et renouvellement de classement pour 2014-2025

D'autres protections par l'acquisition du conservatoire du littoral ou au titre des paysages contribuent également aux outils de la protection de la biodiversité de l'estuaire.

La Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine

- Un territoire entre espaces maritimes et terrestres sur 8528 ha
- Enjeu : préservation des espèces et milieux notamment estuariens
- Gérée par la Maison de l'estuaire depuis 1999, à l'aide d'un plan de gestion
- Faune et flore patrimoniales, remarquables et protégées :



La Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine

- Décret de classement de 1997, objectif : *« sauvegarde de la diversité biologique d'un ensemble de milieux estuariens, notamment des espaces intertidaux ou subtidaux, des vasières, des roselières et des prairies humides et de préserver l'avifaune et les espèces halieutiques avec leurs nourriceries et les juvéniles de poissons »*
- Problématique : quelle gestion pour chacun des espaces de la réserve, quel objectif de long terme ?
 - La prise en compte des fonctions écologiques des habitats dans les démarches de gestion et restauration est un défi majeur

Exemple : la gestion des prairies subhalophiles



Exemple : la gestion des prairies subhalophiles



Le cas des prairies subhalophiles

- Une roselière saumâtre qui constitue l'habitat d'espèces paludicoles pour leur alimentation, leur nidification, ou leur repos
 - Phragmite aquatique, panure à moustache, butor étoilé...
- Une mégaphorbiaie oligo-aline unique en Europe
- Des prairies subhalophiles qui constituent les prairies les plus riches de la réserve en terme de nombre d'espèces végétales, diversité répartie en fonction du gradient de salinité et d'inondabilité
 - Milieux exceptionnel et riche du point de vue de la diversité biologique
 - Constituent la tête de bassin de nombreuses filandres, qui elles-mêmes jouent un rôle fonctionnel important pour les écosystèmes aquatiques

Le cas des prairies subhalophiles

→ Quelle pérennité de ce système dans un contexte de sédimentation à l'embouchure et de changement climatique ?

■ La compréhension :

- Du fonctionnement de cet écosystème complexe,
- Des phénomènes existants dans le temps long,
- Du rôle de ce milieu particulier à l'échelle globale de l'estuaire, et de sa contribution au fonctionnement de l'estuaire.
 - Essentiel pour guider les choix de gestion de cet espace remarquable



Perspectives

- La loi biodiversité :
 - Objectifs renforcé en matière de restauration de la biodiversité
 - Obligation de résultats pour les mesures de restauration liées à la compensation des projets
 - Possibilité de constituer des « sites naturels de compensation »
- La loi pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations
 - Prise de compétence des collectivités en matière de gestion sur leur territoire ou dans le cadre d'une structure de coordination
 - Deux items connectés : la préservation ou restauration de zones humides et zones d'expansion des crues contribuent à la protection contre les inondations

→ Appui de la connaissance scientifique pour prioriser, à l'échelle de l'estuaire, par secteur, les fonctions estuariennes à favoriser dans le cadre de la restauration ou gestion des espaces naturels

Merci de votre attention



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr